

Moins de béton, plus de verdure dans les cours des écoles de cette commune près de Rouen



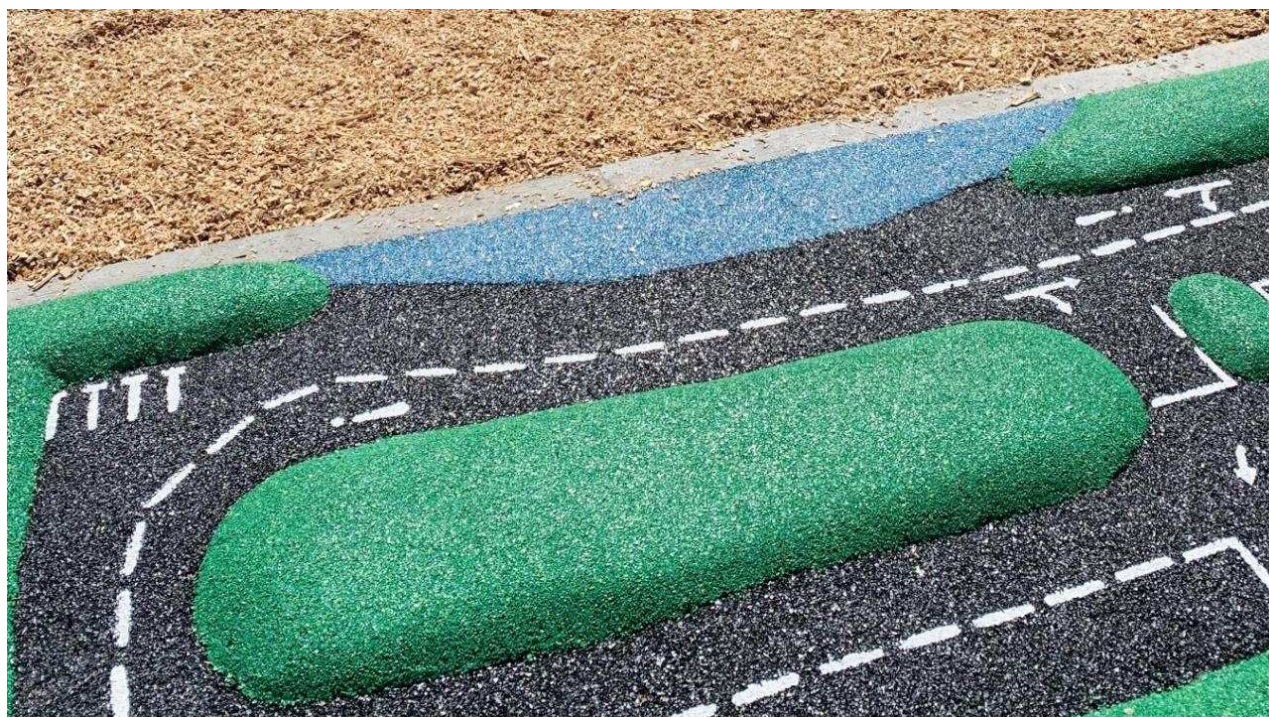
La cour de l'école de Roncherolles-sur-le-Vivier a été végétalisée et de nouveaux jeux installés Mairie de Roncherolles-sur-le-Vivier

60 % du béton des cours d'écoles de Roncherolles-sur-le-Vivier ont été remplacés par des arbres, arbustes, hôtel à insectes et récupérateurs d'eau de pluie. Des jeux et espaces de repos ont également été ajoutés.

Les nouvelles cours végétalisées des écoles de Roncherolles-sur-le-Vivier, ont été inaugurées mardi 3 juin 2025.

Sylvaine Santo, maire de la commune, a rappelé les grandes lignes de cette réalisation : « À l'origine de ce projet, il y avait une conviction forte : celle que la transition écologique commence ici, à hauteur d'enfant. Nous l'entendons tous, nous le savons, le changement climatique n'est pas une hypothèse. Face à cette réalité, nous avons voulu faire de la cour de nos écoles un îlot de fraîcheur, un modèle d'adaptation, tout en restant un lieu d'apprentissage et de bien-être. La végétalisation, c'est bien sûr une réponse concrète à l'urgence climatique ».

Tipis et potager



De nouveaux jeux ont été installés dans la cour de l'école Mairie de Roncherolles-sur-le-Vivier

Dès 2023, un comité de pilotage associant enseignants, parents d'élèves, agents municipaux, élus, a travaillé sur ce dossier en faisant participer les enfants pour prendre en compte leurs souhaits. Le bureau d'études le Collectif Arcade a ensuite traduit les propositions de chacun et établi les plans. Les travaux ont commencé à l'été 2024. Le résultat, c'est 60 % de surface déminéralisée qui a fait place à des espaces enherbés, des plantations d'arbres, arbustes et plantes grimpantes, des récupérateurs d'eau de pluie, des composteurs pour le jardin potager, un hôtel à insectes, des jeux et des structures ludiques, une cabane et des tipis, des tables et des bancs et un beau préau tout neuf.

« Végétaliser et réaménager une cour représentent des investissements importants. » Le coût global s'élève à 418 223 €. « Nous avons été financés à hauteur de 80 % par l'État, l'agence de l'eau, le Département et la Métropole. Le reste à charge pour notre commune s'élève à 83 645 € » conclut Sylvain Sente